



09 JUL. 2025

LE RECTEUR

**TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE
EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU
SPORT JEUNESSE ET LOISIR**

**PARCOURS MANAGEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
SPORTIVES (MAAPS)**

L'Institut National supérieur de l'Education populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, **du 22 au 24 octobre 2025**, des tests d'admission en première année de la Licence en Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPJSJL), pour le parcours **Management et Administration des Activités physiques et sportives (MAAPS)**. Ces tests sont réservés aux titulaires du **baccalauréat 2025, 2024 et 2023**. Vingt-cinq (25) étudiants seront sélectionnés. Les candidats doivent être **âgés de 24 ans**, au plus, au 31 Décembre 2025.

I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues au Secrétariat de l'INSEPS (au stade Iba Mar Diop, Rue 11 x 20 Médina) jusqu'au **20 octobre 2025**.

Le dossier de candidature est composé d'un(e) :

- un certificat de visite et contre-visite ;
- une attestation de réussite ou diplôme de baccalauréat ;
- une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- un curriculum Vitae (CV) relatif au vécu sportif du candidat ;
- un reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) de frais de dossier.

II. NATURE DES EPREUVES

- Test de Cooper (course d'endurance sur 12 minutes) noté sur vingt (coef. 1) ;
- Une épreuve de français d'ordre général notée sur vingt (coef. 1,5)
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (coef. 1).

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous la supervision des professeurs de l'établissement.

III. CONDITION D'ADMISSION

Pour être autorisé à s'inscrire en Licence 1, le candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale d'aptitude à la pratique sportive organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire.

Le Recteur

ABI *au J.*
Le Recteur
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Alioune Badara KANDJI